

VIDÉO. Unique dans le Calvados : la langue des signes parlée dans deux classes de maternelle

Murielle Bouchard

Publié le 3 Sep 18 à 16:17



Le préfet du Calvados, le directeur académique et des élus sont allés à la rencontre des enseignants de ce nouveau dispositif à destination des enfants sourds dans le Calvados. (©M-B/Normandie-Actu)

Une **rentrée scolaire** pas tout à fait comme les autres. Elle s'est passée **lundi 3 septembre 2018**, près de **Caen (Calvados) à Bretteville-sur-Odon**. Dans deux **maternelles** du groupe scolaire des Odon, trois petites filles **sourdes** sont accueillies. Pour elles, comme pour les autres enfants, un enseignant spécialisé sera présent pour assurer la classe en langue des signes.

[LIRE AUSSI : Après les classes de CP, les CE1 dédoublés sont la nouveauté de la rentrée 2018 en Normandie](#)

Trois mots en langue des signes... Dès la première matinée

Dans la classe de maternelle moyenne section de la directrice du groupe scolaire des Odon à Bretteville-sur-Odon, la matinée n'est même pas terminée et déjà, les enfants savent signer « Bonjour », « Léonie » et « Sidonie ». Comme Victorine qui elle est en petite section dans la même école, les deux petites filles sont sourdes. Elles habitent toutes l'agglomération de Caen et vont pouvoir via un dispositif unique dans le Calvados, le pôle d'enseignement de jeunes sourds (PEJS), bénéficier de la classe en langue des signes.

VIDÉO. Le préfet et le directeur de l'académie se sont rendus dans les classes de Léonie,

Sidonie et Victorine

Dans le Calvados, 10 élèves en maternelle et 12 en élémentaire sont sourds ou malentendants. Seuls trois donc bénéficient de ce dispositif exceptionnel qui permet en plus de l'enseignant habituel d'avoir un enseignant spécialisé qui signe durant la classe.

Nous expérimentons pour le moment ce pôle à Bretteville pour le Calvados, mais l'idée est bien entendu d'accueillir plus d'enfants qui souffrent de ce handicap dans les années à venir, indique Mathias Bouvier, directeur académique.

Véronique Bérard, inspectrice de l'éducation nationale sur la circonscription de Caen 2 a d'ailleurs souligné : « Il y a le Crop (Centre ressource de l'ouïe et de la parole) qui est juste à proximité de l'école mais aussi le collège Jean-Moulin à Caen qui bénéficie d'un dispositif pour les jeunes sourds ; bref tout est prêt pour accueillir ces enfants. »

[LIRE AUSSI : Fusion des académies, Parcoursup... Les dossiers chauds de la rentrée scolaire en Normandie](#)

Une bonne nouvelle donc, même si comme l'a indiqué la directrice Ophélie Carreau et les élus de la commune : « La décision a été prise le 15 juin, il a donc fallu faire très vite pour tout mettre en place. » Mercredi 16 mai 2018, c'est en effet [le tribunal administratif de Caen qui était allé contre la décision de l'Académie de Caen, qui ne souhaitait pas la création de ce pôle pour jeunes sourds.](#)